

DEC143121INC

Décision portant nomination de M. Marc BAADEN aux fonctions de directeur adjoint de l'UPR9080 intitulée « Laboratoire de Biochimie Théorique »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133026DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement des unités propres de recherche ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Marc BAADEN, Directeur de recherche de 2^{ème} classe titulaire au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°9080 intitulée « Laboratoire de Biochimie Théorique », à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 décembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe BAPTISTE